

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 39

Artikel: La femme de l'avenir : III
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jour et demi dont ils se gardèrent bien d'informer leurs parents. Ils convinrent de partir à l'heure où ils se rendaient habituellement en classe, et de prendre, dans leurs sacs, au lieu de livres et cahiers, un habillement complet, deux chemises, un peu de pain, le soufre et le salpêtre, leur couteau et un petit ouvrage indiquant les premiers soins à donner aux malades. Leurs amis, au courant de l'affaire, avaient juré de n'en pas dire un mot.

Tout cela se passa heureusement. Nos deux héros prirent la direction de Morges ; en route, ils achetèrent un peu de pain... J'avais oublié de dire que l'un d'eux avait un peu d'argent, mais pas assez pour prendre le train. Puis, ils marchèrent longtemps, longtemps... Ballens n'arrivait toujours pas : il leur fallut se décider à coucher en route. Ils s'adressèrent à une auberge, à Villars-sous-Yens. Ils n'étaient pas assez riches pour se payer un lit, mais ils n'étaient pas fâchés de coucher sur le foin : c'était le commencement de leur vie future de bergers.

Au lever du soleil, ils reprirent leur course, et, vers midi, parvinrent à leur destination. Grâce à la lettre de leur ami, ils furent cordialement reçus, et envoyés aux champs pour garder les vaches, après avoir pris un frugal repas. Ils n'avaient ni rôti, ni confitures, c'est vrai, mais ils étaient maîtres d'eux-mêmes, sans souci d'apprendre la grammaire et la géographie, et de faire d'interminables devoirs.

Hélas ! cette belle existence ne dura pas longtemps. Quelques minutes à peine s'étaient écoulées depuis qu'ils goûtaient les charmes de la vie champêtre, qu'une dépêche de Lausanne venait demander au bienfaisant agriculteur de ramener chez leurs parents les deux écoliers en rupture de leçons.

Sans égards pour leurs misères, le bienfaisant agriculteur fit sa toilette, prépara son char à bancs, et les ramena à la gare de Morges, où il les embarqua dans un wagon à destination de la capitale. Ils y descendirent un peu désappointés, tristes comme celui qui s'éveille au milieu d'un beau rêve, mais ils avouèrent cependant que le retour en char et en chemin de fer leur avait semblé plus court et plus agréable que l'aller à pied et le sac sur l'épaule.

R.

La femme de l'avenir.

III

P....., 17 septembre 1884.

A Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*.

Permettez que j'entre, pour aujourd'hui seulement, dans la *charmant campagne* qui s'est ouverte pour le *Conteur*.

Et pour commencer, Monsieur, ne craignez pas l'incendie qui peut résulter de la proposition faite par Monsieur Dufour à la Constituante. Je ne crains pas d'affirmer que les femmes vaudoises, pas plus que leurs sœurs neuchâtelaises, ne se feront de bile au sujet du refus de ces messieurs. Cela nous laisse bien calmes et bien indifférentes. Nos maris nous font une part très suffisante de labeurs et de

soucis pour calmer nos susceptibilités, notre esprit inquiet et remuant, notre besoin de discussion ; et nous sommes très heureuses quand il nous reste quelques moments de liberté, de pouvoir aller au temple, écouter le pasteur choisi et nommé par le sexe capable, sans avoir le souci de le nommer nous-mêmes. Heureuses sommes-nous aussi, quand nous avons le temps de deviner les logogriphes du *Conteur* et de lire les amabilités qu'il nous prodigue, comme à des poupées, destinées seulement, semble-t-il, à amuser ces messieurs.

Et loin d'être d'accord avec le poète qui nous appelle des trouble-repos, je vois où le bât vous blesse, et je crains que la peur qui prend le sexe fort, à la seule pensée que nous empiéterons sur ses droits, ne soit la peur de perdre ses aises, son confort et son doux repos.

Vous montrez le bout de l'oreille, quand vous dites dans un précédent numéro : Qui soignerait le pot-au-feu ? Qui veillerait à ce que tout soit cuit à point et sans faute ? — En effet, ce serait dur pour vous, messieurs, qui êtes si sensibles à l'appât d'un bon dîner, ne vous donnant que la peine de vous asseoir pour le manger ! Nous comprenons vos craintes, et même nous compatissons de tout cœur et d'avance à vos souffrances, si nous étions appelées à vous laisser livrés à vous-mêmes. Tranquillisez-vous, cependant ; nous n'y sommes pas encore, non parce que vous l'avez refusé, mais parce que nous n'en voulons pas et que nous ne le demanderons pas. Vous savez que « ce que femme veut, Dieu le veut, » et si nous le voulions, nous y arriverions ; mais, encore une fois, nous ne le voudrions pas.

Sur cette vérité, adieu, ami *Conteur*, et dors sur tes deux oreilles : il n'y a pas péril en la demeure.

Une abonnée neuchâteloise.

Madame, vous prenez les choses par le bon côté ; c'est ainsi qu'il faut faire. Cependant, — permettez-moi de vous le dire, — vous dissertez sur un ton aigre-doux, qui nous ferait presque douter de votre sincérité et rappelle un peu trop cette jolie fable de Lafontaine, où le renard se trouve placé en face d'une treille dont il ne peut atteindre les fruits.

Vous n'en voulez-pas, dites-vous, du droit de vote, dans les élections ecclésiastiques ; eh bien, si vous parlez sans réticence, pourquoi ne pas nous approuver franchement dans l'opposition que nous lui avons faite ?... Mais, non, vous vous en gardez bien ; vous nous raillez, au contraire, en représentant l'homme comme un enfant gâté, exigeant, qui aime à se faire servir et n'a d'autre souci, dans le ménage, que de s'asseoir à table pour savourer le repas que vos mains diligentes ont préparé.

Il est vrai que si la mère de famille ne surveille pas la cuisinière, ou ne dirige elle-même le potager, les meilleurs mets font, sur la table, l'effet d'une toilette riche, mais sans goût, dont tant de dames s'atifftent aujourd'hui.

Oui, il faut l'intervention de la femme dans l'appétit du dîner ; nul mieux qu'elle ne sait faire mijoter le pot-au-feu ; nul mieux qu'elle ne sait donner au rôti sa belle couleur, et choisir le bouquet garni

pour relever la sauce. Et à toutes ces qualités, n'en ajoute-t-elle pas d'autres non moins précieuses à table, son amabilité, ses grâces et le charme de sa conversation ?...

Ah ! si nous attendons que le couvert soit mis par vos soins, mesdames, c'est que nous savons fort bien que vous vous en acquittez à merveille et que, si nous voulions nous en mêler, nous ferions triste besogne, tout en empiétant sur un domaine qui ne nous appartient pas.

A ce propos, madame, souffrez que je donne la parole, non pas au sexe fort, non pas à celui que vous considérez comme votre tyran, mais à une personne qui a grand crédit dans le monde féminin, et dont vous lisez avec avidité l'intéressant journal, Madame Emmeline Raymond. Je cite textuellement :

« Tous les hommes, — pour ainsi dire sans exception, — sont heureux de trouver au logis de bons repas, soigneusement et, si faire se peut, élégamment servis. En faut-il conclure qu'ils sont tous livrés à un matérialisme grossier, et que les femmes doivent se considérer comme des êtres supérieurs, poétiques et incompris, par cela seul qu'elles ne sont pas aussi sensibles que leurs maris aux agréments d'un excellent dîner ? Je crois qu'il ne serait pas équitable de porter ces divers jugements, et que les dîners bien composés, bien exécutés et bien servis, ne représentent pas uniquement la satisfaction de la gourmandise.

« L'un des devoirs d'une maîtresse de maison, et non le moins important, est de veiller à ce que les repas soient aussi bien composés et aussi bien servis que le comporte le degré d'aisance dévolu à son ménage. Dès qu'elle méprise ou néglige ce soin, son mari, en se plaignant, se plaint avec raison. »

Madame, soyez logique : A moins de commettre une inconséquence, il faut que la femme reste dans la condition qui lui est faite, ou s'émancipe d'une manière complète. Il ne faut pas seulement lui donner le droit de vote dans les affaires ecclésiastiques, il faut qu'elle puisse en user également dans tous les domaines, au fédéral, au cantonal, au communal.

Mais ce qu'il y a de fort désagréable en cela, c'est que tous les droits entraînent autant de devoirs. Et, franchement, nous sommes encore assez indulgents, assez aimables, pour ne pas les exiger de votre sexe faible, délicat et nerveux. Vous représentez-vous un peu nos mères, nos sœurs, nos filles luttant dans les grandes réunions populaires, dans nos assemblées délibérantes, ou portant le havre-sac et le fusil ?...

Du reste, la femme qui accepterait un tel rôle, devrait immédiatement renoncer à nombre de choses qui font l'attrait de son sexe ; il faudrait, hélas ! qu'elle fît son deuil de sa peau fine et soyeuse, de son petit pied cambré, de sa taille svelte et souple, d'une quantité de petites minauderies qui ont bien leur effet, des belles jupes de soie, des fleurs dans les cheveux, des pierreries aux oreilles, de l'exhibition de ses beaux bras, etc., etc.

Avouez que ce serait vraiment dommage !... Réfléchissez-y, madame, réfléchissez-y mûrement.

Un mot encore : Vous dites que *ce que femme veut, Dieu le veut* ; pas toujours, me semble-t-il. L'apôtre Paul, dans son épître à Timothée, dit : « Je ne permets point à la femme d'enseigner, ni d'user d'autorité sur le mari ; mais elle doit demeurer dans le silence. »

Et malgré toutes vos préventions, je vous prie, Madame, de bien vouloir croire à ma respectueuse et sympathique considération.

L. M.

La fenna que va à confesse.

Lâi a dè totès sortès d'amuséments dein studio, et la pe granta eimpartià sont bin dè perdenâ quand l'est qu'on ne va pas trâo liein. Lè gueiliès, lè cartès, lè domino, lo tserret, lè damès, tot cein ne fâ rein dè mau à nion, s'on ne djuè pas tandi lo prédzo et s'on fâ se n'ovradzo. Mâ la demeindze, la vêprâo et tandi lè grantès veillès dè l'hivai, du chix à n'hâorès dâo né, on sè pâo bin diverti on bocon. Mâ lo faut pas férè coumeint lè dzeins dè vela que lâi rupont lâo z'ardzeint, que lâi paison lâo teimps et que sont pe soveint ào cabaret qu'à la mâison, sein pedi po lâo fenna et lâo z'einfants que dussont dzourè pè l'hotô tot solets. Quand cein va dinsè, va mau, et clliao que lo font, sont pas dè respettâ. Se volliâvont pi djuï per tsi leu, eh bin vouaique ! mâ, ouai ! atant lè férè djuï ài botons, à la pida, ào bin ài favioulès. Se sont pas à la pinta, lo dju ne vaut rein.

La Gritton à Dzaquiè étai 'na bin brava dzein. Le dévezâvè bin on pou trâo ; mâ trovâ-mè onna fenna que lo fassè pas ! Adon cllia Gritton étai einfaratâie après lè cartès et cognessâi ti lè dju : la bête, lo brelan, lo petou, lo mariadzo, lo ranse, et mémameint lo binocle, qu'on marquè 40 quand on a lo fou dè carreau et la dama dè pique. Pas petout l'avâi relavâ et rinsi la patta d'éze, qu'hardi, le méclliâvè dza lè cartès, que bin dâi iadzo l'arâi mi fè dè retacounâ lè z'haillons à son Dzaquiè, ào bin dè lâi brotsi dâi tsaurosson, mâ que volliâi-vo ! l'étai 'na vretâblia pachon. Portant, l'avâi bouna concheince et quand l'allâvè à confesse, diabe la dzanhie que le desâi ; mâ adé la pura vretâ. On dzo que l'étai z'ua tsi monsu l'encourâ po lâi avouâ sè pétsi, le lâi dit que l'avâi djuï ài cartès tota la senanna, tandi la veillâ et que le recognessâi que l'arâi pu férè on pou autrameint.

— Eh ! surameint, se lâi repond l'encourâ, kâ vâidè-vo, n'est pas tant lo dju qu'est condanablio coumeint l'est lo teimps qu'on lâi pai et.....

— Oh ! vo z'ai bin résoun, monsu l'encourâ, lâi fa la Gritton, ein lâi copeint lo subliet, et cein m'a soveint eimbétâ, on pai rudo dè teimps eïn brasseint lè cartès, ein faseint copâ, surtot se y'a dâi tabous-sès, et ein baillient, qu'on farâi portant bin mé dè partiès s'on n'avâi pas fauta dè cein férè. Mâ que volliâi-vo ! n'ia pas moian dè férè autrameint.